

ADRESSES ET N° UTILES

Pour toute urgence, appelez le — — — 112
n° prioritaire sur le téléphone portable
n° fonctionnant aussi sur le téléphone fixe

SAMU	15
Pompiers	18
Police	17
Gendarmerie de Dombasle	03 83 48 20 47
Centre anti poison de Nancy	03 83 32 36 36
ERDF urgence dépannage électricité	09 72 67 50 54
SAUR distribution de l'eau	03 55 66 45 00
Trésorerie de St Nicolas de Port	03 83 48 11 46
SOS Amitié Lorraine	03 83 35 35 35
Correspondant Est Républicain	06 47 38 98 09
Mme BERNARDIN Mélanie	
Communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois	03 83 45 23 32 www.cc-seletvermois.fr
Syndicat Intercommunal des Eaux (S.I.E)	03 83 46 52 78
Du plateau du Vermois	
Mairie de Coyviller	03 83 46 65 98
3 rue de la mairie	

Pour rappel : horaires de la permanence de mairie hors vacances :
Le mardi de 9 h à 17 h (pause repas entre 12 h et 14 h), le samedi
matin de 8 h à 9 h 30.



COYVILLER INFOS

Juillet 2016

MOT DE M. LE MAIRE

A mi-parcours de l'année 2016, les différents projets pour notre commune se concrétisent. Avec l'avancement du Plan Local d'urbanisme, le plan de zonage se met en place, toujours en prenant soin que notre village reste à taille humaine, dans un cadre verdoyant qui offre une qualité de vie agréable et appréciable. L'accessibilité de notre église nous pose problème, mais des solutions mûrement réfléchies vont être adoptées. Quant à l'éclairage public avec le groupement de commande, il va pouvoir se mettre en place.

En cette période estivale, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

Bernard ARNOLD



TRAVAUX REALISÉS EN 2015

- Révision du POS /PLU : 5 099 €
 - Travaux logement communal : 5 686 €
 - Matériel communal : 2 899 €
 - Matériel de déneigement : 9 948 €
 - Voirie : 26 370 €
- Subvention de 2 433 €
- Subvention de 5 500 €
- Subvention de 19 417 €



Le résultat 2015 de la section d'investissement est déficitaire de 10 836 €, complété :

- du report déficitaire de la section d'investissement 2014 de 26 623 €
- des restes à réaliser de - 9 000 € pour la révision du POS en PLU
- des produits à recevoir de + 27 350 € (19 417 € de subvention sur les travaux de voirie, 5 500 € de subvention sur le matériel de déneigement et 2 433 € de subvention sur les travaux du logement et l'achat de matériel .

le déficit global cumulé est donc de 19 109 €.

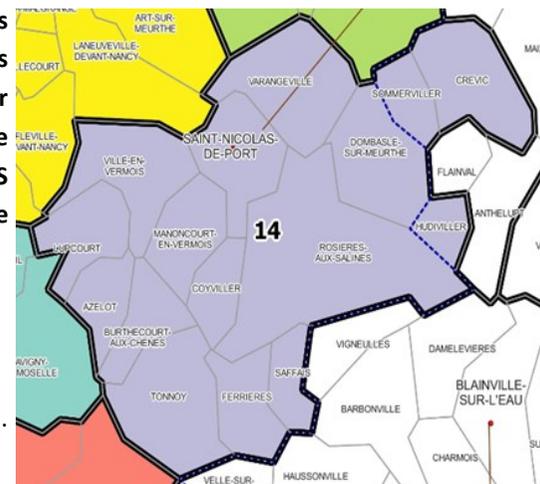
L'affectation du résultat 2015 dans le budget primitif 2016 :

Une partie de l'excédent de fonctionnement cumulé de 71 856 €, soit 19 109€, a été affecté au budget 2016 au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) pour couvrir le déficit cumulé de la section d'investissement. L'excédent de fonctionnement reporté au budget 2016 est donc de 52 747 €.



La Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois s'agrandit. A compter du 1er janvier 2017, les communes de CREVIC, TONNOY et FERRIERES feront parties de notre communauté.

Nouveau périmètre



L'Atrium bénéficie d'un nouveau décor, fresque réalisée par un agent de la Communauté de Communes. La prochaine vidange aura lieu du 5 au 11 septembre 2016. La piscine sera donc fermée à ces dates.

La mission locale : Vous avez entre 16 et 25 ans et besoin d'aide pour toutes vos démarches (emploi, formation, santé, logement ...). La mission locale vous aidera et se tient à votre disposition aux services techniques communautaires au 3 rue Louis Majorelle à Dombasle sur rendez-vous : 03 83 20 98 06.

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) : Le PLIE du Grand Nancy et du Lunévillois peut proposer une aide et des conseils aux personnes de plus de 26 ans qui veulent accéder à l'emploi . Pour plus d'information : permanence les jeudi après-midi aux services techniques communautaires 3 rue Louis Majorelle à Dombasle, tél 03 83 20 78 01



NOUVEAU

**La Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois
informe ses habitants**



**ENTRÉE À LA DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE
SITUÉE À DOMBASLE-SUR-MEURTHE PAR
CARTE D'ACCÈS UNIQUEMENT**



**Demandez dès maintenant votre carte
d'accès à la déchetterie communautaire**

auprès de SITA : rue de Rosières à Dombasle

☎ 03 83 33 84 71 ou ☎ 03 29 55 60 88

formulaire d'inscription disponible à la déchetterie et/ou téléchargeable sur

www.cc-seletvermois.fr

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – section de fonctionnement

En 2015, les dépenses de fonctionnement restent stables, elles s'élèvent à 69 761 € contre 70 621 € en 2014.

Les recettes de fonctionnement en 2015 s'élèvent à 93 694 €.

96.63 % des recettes de fonctionnement de la commune proviennent des impôts et taxes et des dotations de l'état. Ces dernières sont en baisse de 1 622 € par rapport à 2014.

Le résultat de fonctionnement 2015 est excédentaire de 23 933 € et s'ajoute à l'excédent de fonctionnement reporté de 2014 de 47 923 €

PLAN LOCAL D'URBANISME

Les réunions concernant notre PLU se poursuivent entre les communes de Azelot, Coyviller, Manoncourt en Vermois avec Dorothee PARE du Cabinet Espaces et Territoires.

Après une analyse de terrain approfondie et croisée des 3 territoires et une compilation de toutes les informations (démographie, urbanisme, habitat, activités et économie, déplacements, paysage, performance énergétique), nous avons établi le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Nous allons maintenant nous tourner vers le plan de zonage pour définir les zones urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles et forestières.

Un cahier de concertation est toujours à votre disposition en mairie.

QUELQUES INFORMATIONS

Circulation dans notre village : Des contrôles de gendarmerie ont été faits dans notre village. Aucune infraction n'a été relevée. Il faut toutefois rester vigilant. D'autres actions sont prévues.

Il est rappelé, tout particulièrement aux enfants, qu'un sens interdit, un stop ... sont valables aussi pour les vélos, trottinettes, skate et autres . Merci aux parents de les sensibiliser aux dangers dus au non respect du code de la route.

Un indicateur de vitesse a été installé à l'entrée du village, (côté côte des Raillies) afin de rappeler aux usagers qu'ils doivent lever le pied de l'accélérateur en entrant dans une agglomération.

Rappel Boîte aux lettres « MAIRIE » : Elle est réservée aux habitants qui voudraient y déposer des documents en dehors des heures de permanence.

Horaires Mairie : pour rappel les heures de permanence de la mairie sont le mardi de 15h à 17h et le samedi de 8h à 9h30.

La mairie sera fermée les samedis à partir du 16 juillet jusqu'au 27 août 2016 inclus, ainsi que les mardis 26 juillet, 9 et 17 août 2016.

Les sacs jaunes : Ils sont toujours à votre disposition en Mairie, vous pouvez les retirer les jours de permanence.



Le départ en vacances approche

Quelques conseils pratiques

- Vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile lors des patrouilles habituelles dans le cadre de l'opération tranquillité vacances,
- Informez vos voisins et amis de votre départ,
- Transférez vos appels sur votre portable ou sur une autre ligne,
- Faites ouvrir vos volets, vider votre boîte aux lettres ou programmez l'allumage de lumière ou télévision ...
- Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux , n'y publiez pas non plus vos photos de vacances avant votre retour.

Une Rose un Espoir

Un grand merci à tous pour avoir répondu à l'association Une rose, un espoir. Cette randonnée caritative permet de reverser cette année 12 065 € au comité départemental de la Ligue Contre le Cancer contre 6 700 € en 2015. Prochaine manifestation : dernier week-end d'avril 2017



CANICULE : Soyez vigilants avec vos voisins seuls , âgés ...
N'hésitez pas à appeler le 15 en cas de malaise.

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr



Améliorons notre VIE QUOTIDIENNE et celle de nos voisins

Brûlage des déchets à l'air libre : Le brûlage des déchets de tonte de pelouse, de taille de haies ... à l'air libre est interdit. Les particuliers disposant d'un jardin peuvent s'équiper d'un composteur individuel. Pour les autres, vous pouvez les déposer en déchèteries.

Travaux bruyants : L'usage des machines bruyantes (tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses ...) est autorisé :

Les jours ouvrables	de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h
Les samedis	de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Les dimanches et jours fériés	de 10 h à 12 h

Entretien des trottoirs : Pour améliorer l'embellissement de la commune, chaque habitant doit maintenir sa partie de trottoir et caniveau en bon état de propreté.

Animaux : Ne nourrissez pas les chats errants. Si vous trouvez un chat (ou autre animal) mort , ne le jetez pas chez le voisin. Prévenez le Maire ou les adjoints qui prendront les dispositions nécessaires.

Ça s'est passé à COYVILLER

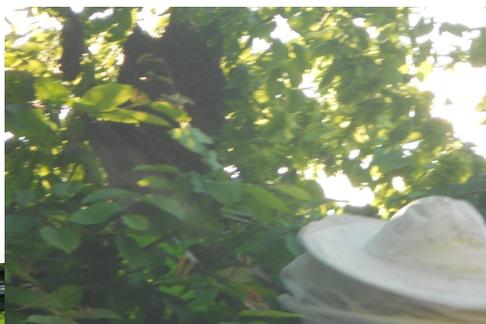


Accueil des nouveaux habitants et remerciement aux personnes qui aident à l'embellissement du village

Accident Route de Manoncourt pour éviter un animal ...



Enlèvement d'un essaim d'abeilles



MANIFESTATION A VENIR

Mercredi 13 juillet 2016 : Traditionnel barbecue et feu d'artifice organisés avec l'Association Les Cuveaux.



- Jeudi 14 juillet 2016 : concours de pétanque organisé par l'association Les Cuveaux.
- Dimanche 4 septembre : Promenade VTT passera à Coyviller (Cyclo Club Dombasle)
- Sortie du CCAS offerte aux personnes de plus de 65 ans mais ouverte à tous . Elle se déroulera le samedi 17 septembre 2016. Nous visiterons Strasbourg et y déjeunerons.
- Dimanche 2 octobre : Brocante traditionnelle.
- Vendredi 11 novembre 2016 : Cérémonie de l'Armistice 1918 au cimetière.

ÉTAT CIVIL

* 24 décembre 2015 : Décès de Michel MOITRIER, Maire honoraire de Coyviller

* 2 janvier 2016 : Mariage de Muriel COULON et de Bruno ROLIN.

* 14 janvier 2016 : naissance de Naëlia MATHIEU, 12 route de Rosières.

* 25 juin 2016 : Mariage de Véronique PABST et François FARON.